

Objet : 2014 : Année de l'olive de Nyons et des Baronnies

La 1^{ère} Vice-présidente expose :

L'année 2014 marque trois dates d'importance autour de l'olive de Nyons et des Baronnies :

- les 20 ans de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) « Huile d'Olive et Olive noire de Nyons »
- les 30 ans de l'Alicoque
- et les 50 ans de la Confrérie des Chevaliers de l'Olivier de Nyons.

A cette occasion, le Syndicat interprofessionnel de l'Olive de Nyons et des Baronnies, la confrérie des Chevaliers de l'Olive de Nyons, l'Institut du Monde de l'Olivier et la ville de Nyons, ont souhaité de manière exceptionnelle et renforcée célébrer l'olive de Nyons tout au long de l'année 2014.

La connaissance et la valorisation des richesses et des spécificités des Baronnies Provençales, en particulier de ses productions agricoles, sont inscrites dans la Charte du Parc naturel régional des Baronnies Provençales.

L'ensemble des partenaires potentiels concernés a donc sollicité le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales (SMBP) pour qu'il assure :

- Le portage et la coordination générale du projet (montage de projet, animation du comité de pilotage, coordination des partenaires et des différentes actions menées au cours de l'année)
- La réalisation d'outils de promotion et de communication générales autour de l'année de l'olive et de son territoire de production (programme 2014, outils internet, voyage de presse,...)
- L'organisation d'évènements spécifiques ne relevant pas d'actions déjà existantes mais pouvant s'y rattacher (participation au Salon de l'agriculture de Paris, salons gastronomiques régionaux, animations spéciales « année de l'olive »)
- La réalisation d'un film autour de l'AOP Olive de Nyons et des Baronnies Provençales

A ce titre, un plan de financement global a été partagé entre les partenaires et fait l'objet d'un avis favorable à l'unanimité du comité de programmation Leader « Une Autre Provence ».

Le Sénateur Jean BESSON est spécialement sollicité, au titre de son enveloppe parlementaire, pour un investissement dédié à la réalisation et la diffusion du film qui retracera l'histoire et la dynamique de cette production emblématique des Baronnies Provençales.

La 1^{ère} Vice-présidente propose que le Syndicat Mixte assure le portage de cet événementiel exceptionnel selon le plan de financement prévisionnel global suivant :

	TOTAL (TTC)
Pilotage et coordination générale du projet (animation du Comité de suivi de « l'Année de l'olive », coordination des partenaires, montage et suivi des dossiers,...)	9 215 €
Réalisation d'un programme « Année de l'olive »	4 538 €
Création d'outils Internet de communication	3 846 €
Voyage de Presse autour de l'olive de Nyons et des Baronnies Provençales (frais de transport et d'accueil des journalistes, réalisation de support de communication)	6 154 €
Participation au Salon de l'Agriculture de Paris (animation spécifique type démonstration culinaire, organisation du stand, document de communication)	9 079 €
Participation à des Salons régionaux autour de la gastronomie (Location de stand, organisation du stand, document de communication)	11 807 €
Supports communication à destination des communes de l'AOC (banderoles, outils de communication,...)	5 000 €
Animations spécifiques à l'occasion d'évènements existants autour de l'olive	5 000 €
Réalisation d'un film autour de l'AOP Olive de Nyons et des Baronnies Provençales	10 000 €

Secrétariat - Encadrement	3 841 €
Frais généraux de structure	5 864 €
TOTAL	74 344 €

Recette	Montant	Taux
Leader	11 722 €	16%
Région RA	17 563 €	24%
Région PACA	2 460 €	3%
CG Drôme	20 000 €	27%
CG Vaucluse	1 230 €	2%
Réserve parlementaire (réalisation du film)	6 500 €	9%
Total Subventions	59 475 €	80%
SMBP	14 869 €	20%
Total	74 344 €	100%

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition de la 1^{ère} Vice-présidente
- **Valide** le plan de financement présenté
- **Décide** de déléguer au Bureau tout pouvoir quant à la mise en œuvre de cette action.
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Pour le Président et par délégation
La 1^{ère} Vice-présidente
Christine NIVOU